

DIRECTION

Communications sur le commerce (BCT)

RESPONSABILITÉS

- Offrir des conseils en matière de planification et de mise en oeuvre des communications stratégiques au ministre du Commerce international et aux employés du Ministère chargés des dossiers commerciaux.
- Donner des conseils en matière de communications et préparer des stratégies, des plans, des cahiers de presse des porte-parole, des infocapsules ministérielles, des trousseaux d'information et d'autres produits de communications pour :
 - les missions ministérielles et les missions commerciales dirigées par le premier ministre (Équipe Canada);
 - les événements internationaux majeurs ainsi que les principales activités multilatérales ou régionales;
 - l'évolution récente, notamment des négociations à l'OMC, des négociations commerciales régionales et des différends commerciaux;
 - les activités de promotion du commerce international.
- Préparer des plans de communications pour tous les mémoires au Cabinet présentés par le ministre du Commerce international.
- Formuler des commentaires sur des plans de communications ayant des implications commerciales, qui viennent d'autres ministères.
- Rédiger des communiqués de presse, des documents d'information et des infocapsules pour le ministre du Commerce international, ainsi que des documents qui seront, le cas échéant, soumis à l'approbation du premier ministre.
- Offrir et contribuer à donner des conseils en matière de communications à tous les groupes de travail interministériels et intraministériels chargés d'examiner des dossiers commerciaux.
- Présider les groupes de travail interministériels chargés des communications lorsque les questions examinées portent surtout sur le commerce.
- Au besoin, accompagner le premier ministre et le ministre du Commerce international pour participer à des visites à l'étranger et à des conférences internationales.

TÂCHES EXCLUES

- BCT ne rédige pas de discours; en général, cette tâche incombe à la direction géographique ou fonctionnelle responsable ou à une personne ayant obtenu une affectation spéciale auprès du Cabinet du ministre.
- BCT ne prépare pas de fiches parlementaires; la direction responsable s'acquitte de cette tâche.

